

EPE / SPA

NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

DIRECTION GENERALE

DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE

DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°29/AT/DG/DAMP/DAM/2022 "RELANCE"

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N°26/AT/DG/DAMP/DAM/2022 portant sur **ETUDE, ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE CLIMATISATION CENTRALISEE ET REVERSIBLE AU NIVEAU DU SIEGE DU COMITE DE PARTICIPATION D'ALGERIE TELECOM**; a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro N°29/AT/DG/DAMP/DAM/2022 « relance » pour : **ETUDE, ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE CLIMATISATION CENTRALISEE ET REVERSIBLE AU NIVEAU DU SIEGE DU COMITE DE PARTICIPATION D'ALGERIE TELECOM.**

CONDITION D'ELIGIBILITE :

Cette consultation est destinée uniquement aux entreprises et/ou groupement momentané d'entreprises ayant la qualité de fabricants ou les représentants agréés par la marque de climatisation.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre les documents probants justifiant leurs qualités.

En cas de groupement momentané d'entreprises, ce dernier doit être constitué de :

Fabricant de la marque de climatisation avec un prestataire pour le service ou représentant agréé par la marque de climatisation avec un prestataire pour le service

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT PREPARATION DES CONTRATS ET COMMANDES
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.**



Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

EPE / SPA

NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°29AT/DG/DAMP/DAM/2022 “relance”

ETUDE, ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D’UN SYSTEME DE CLIMATISATION CENTRALISEE ET REVERSIBLE AU NIVEAU DU SIEGE DU COMITE DE PARTICIPATION D’ALGERIE TELECOM

« À n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** calendaires à partir du **29/06/2022**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **13/07/2022 de 08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l’ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l’adresse précitée. Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

